

Licence Professionnelle Mention Métiers de l'Électricité et de l'Énergie

RNCP26092 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	227, 250, 255
Code(s) ROME	F1106, F1605, H1301, H1502, I1309
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Institut national universitaire Champollion

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Les activités peuvent être assurées dans des collectivités territoriales, des syndicats mixtes et des PME au niveau national.

- o Exploitation et maintien des réseaux d'éclairage public et du réseau de distribution d'énergie électrique
- o Conception et conduite de projet en matière d'électricité et d'énergie en accord avec le Plan Lumière d'une ville et le développement durable
- o Identification des conditions et modalités d'intervention sur l'installation ou l'équipement électrique et préparation de l'outillage
- o Vérification de la conformité réglementaire et fonctionnelle des équipements et des installations au moyen de contrôles, mesures, essais et relevés
- o Conseil et prescription des solutions techniques correctives, préventives ou d'amélioration des équipements
- o Sélection de moyens et de méthodes à mettre en œuvre et planification des opérations de chantier

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités attestées

Les futurs diplômés seront capables de :

- o Comprendre et synthétiser les objectifs d'un maître d'ouvrage, les contraintes techniques, énergétiques mais aussi législatives et économiques
- o S'appuyer sur (ou, à posteriori, contrôler) la réglementation notamment en termes de sécurité des personnes
- o Identifier, rechercher et mettre en œuvre le cadre législatif ou normatif associé à l'éclairage public et aux réseaux d'énergie
- o Formaliser dans une proposition technique et financière un besoin en éclairage et en énergie exprimé par le client pour lui permettre de comprendre les choix à réaliser.
- o Réaliser une veille technologique sur les solutions existantes en matière d'éclairage et de distribution d'énergie
- o Concevoir, conduire et évaluer un projet (en réseaux électriques et en éclairage public) en tenant compte des contraintes techniques et financières
- o Mettre en œuvre les techniques de conception d'éclairage assistée par ordinateur en vue de concevoir et / ou d'optimiser les systèmes d'éclairage
- o Appliquer la réglementation de sécurité liées à l'électricité (NFC 18-510)

Compétences transversales communes à toutes les licences professionnelles

- o Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives
- o Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- o Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- o Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- o Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- o Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- o Prendre du recul face à une situation
- o Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- o Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- o Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- o Développer une argumentation avec esprit critique
- o Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- o Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère

Cette mention se décline en un seul parcours : Eclairage Public et Réseaux d'Energie

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ces professionnels travaillent avec les acteurs économiques suivants :

- Les entreprises de Travaux Publics possédant une activité réseaux électriques
- Les entreprises spécialisées dans le secteur d'activité du réseau de distribution électrique et/ou d'éclairage public
- Les syndicats d'énergies
- Les collectivités territoriales (éclairage public)
- Les entreprises de production et distribution d'énergie électrique (EDF, ERDF, ELD, Entreprises locales de distribution d'électricité)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut prétendre à un emploi de :

- Responsable d'un service technique (éclairage public ou réseau d'énergie)
- Gestionnaire de réseau de distribution
- Chargé d'affaires de réseau et d'éclairage public
- Technicien de bureau d'étude
- Conducteur de travaux
- Électricien-lumière, collaborateur d'ingénieur concepteur
- Électricien d'installation et d'entretien du réseau d'éclairage public ou de distribution d'énergie
- Chargé de mission en bureau de contrôle
- Chargé d'affaire en génie climatique et énergétique
- Inspecteur de conformité en électricité et environnement

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Pour la tenue de l'emploi, l'employeur doit délivrer au salarié, après qu'il a suivi une formation à la prévention des risques correspondants :

- une habilitation B2V, H2V sur les ouvrages de distribution d'énergie électrique (articles R. 4544-3, R. 4544-9 et R. 4544-10 du code du travail complétés par l'arrêté du 19 juin 2014 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1989 portant approbation d'un recueil d'instructions générales de sécurité d'ordre électrique) ;
- une habilitation B2V, BR, sur les installations d'éclairage extérieur (articles R. 4544-3, R. 4544-9 et R. 4544-10 du code du travail) ;
- une habilitation B2T sur les ouvrages de distribution d'énergie électrique (décret n° 82-167 du 16 février 1982 complété par l'arrêté du 17 janvier 1989 et modifié par l'arrêté du 19 juin 2014 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1989

portant approbation d'un recueil d'instructions générales de sécurité d'ordre électrique) applicable aux travaux aériens (TST BT AER couvrant réseaux, branchements aéro-souterrains AER BRT et éclairage public AER EP) et au raccordement des urgences (TST BT EME).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 601 €
Familles professionnelles (FAP)	B2X35 — Ouvriers en montage réseaux électriques et télécoms · tension 5/5 (Très élevée) B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du mètre de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée) G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique · tension 5/5 (Très élevée) G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes · tension 5/5 (Très élevée) H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire · tension 5/5 (Très élevée) H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	30 383
Jugés difficiles à recruter	55 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X35 — Ouvriers en montage réseaux électriques et télécoms B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du mètre de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire H0X90 — Techniciens du contrôle qualité H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury est composé :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury est composé :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé :

- d'une majorité d'enseignants-chercheurs
- des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.univ-jfc.fr

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26092/>